

cette affaire ne peut être close par l'action d'un Parlement moribond, et que toute cette question doit être *référée* au nouveau Parlement pour être réglée par lui.

La Situation économique.

Il était tout naturel de s'attendre à ce que le gouvernement prit sérieusement en considération la situation économique du pays qui, de l'aveu de tous, est critique. Je n'y trouve aucune allusion dans son programme; il n'y a que la promesse vague de "mesures propres à empêcher les profits excessifs, interdire les accaparements, et réduire la cherté de la vie en empêchant la formation de monopoles qui tendent à élever les prix." Mais les problèmes économiques demandent à être abordés immédiatement, non pas par des phrases vagues et générales, mais par des propositions vigoureuses et pratiques.

Les prix de toutes les marchandises n'ont cessé de monter depuis le commencement de la guerre. Subvenir aux besoins de la famille devient de jour en jour un problème de plus en plus alarmant pour toutes les catégories de salaires et pour tous ceux dont le revenu est limité ou même modéré. On nous dit que c'est là la conséquence naturelle de la guerre, mais cette réponse est insuffisante. Ne sait-on pas que le blé et le bacon, pour ne parler que de ces deux marchandises, se vendent plus cher au Canada qu'aux Etats-Unis? N'est-ce pas là une preuve que les prix au Canada sont grossis par des agissements qui n'ont absolument rien à voir avec la guerre, ou qui peut être se servent de la guerre comme prétexte? En réalité, les causes principales de cette hausse vertigineuse des prix sont précisément celles qui sont mentionnées dans le manifeste du gouvernement, c'est-à-dire les profits excessifs, les accaparements, et les machinations des spéculateurs. Puisque le gouvernement sait où est le mal, qui donc l'empêche de le supprimer, et de le supprimer définitivement? Les remèdes sont à sa portée et j'expose ici la politique à suivre.

La réforme du tarif.

Aucune mesure tendant à réduire la cherté de la vie ne peut avoir d'effet tant que le tarif n'aura pas été réformé, tant que ces marchandises qui sont l'objet de ces profits excessifs, de ces accaparements et de ces machinations ne seront pas détaxées. C'est là une réforme évidente, fondamentale, et au sujet de laquelle je ne trouve pas un seul mot dans le manifeste du gouvernement. Bien au contraire, les membres du gouvernement actuel ont même été jusqu'à annoncer que toutes les questions relatives au tarif, doivent attendre que la guerre soit terminée.

Convaincu que la production des vivres est l'un des moyens par lesquels le Canada peut le mieux contribuer à remporter la victoire, je propose, si je suis chargé de l'administration du pays, de supprimer immédiatement les entraves qui s'opposent au développement de l'agriculture.

Depuis le commencement de la guerre, le gouvernement a décrété une hausse de tarif de 7½ pour cent sur toutes les marchandises importées venant de pays en dehors de la Grande-Bretagne, et de 5 pour 100 sur toutes les marchandises venant de la Grande-Bretagne. Je supprimerais immédiatement ces deux taxes sur les marchandises de tous les pays, à l'exception de ceux avec lesquels nous sommes en guerre. Dans les conditions actuelles, il n'y a pas à douter que ces surtaxes retardent, plutôt qu'elles ne favorisent, la production au Canada, et il est certain qu'en dernier ressort, c'est le consommateur qui les paie. Cette surtaxe sur les marchandises venant de la Grande-Bretagne, imposée à l'époque même où le commerce anglais luttait péniblement contre les conditions défavorables résultant de la guerre, était un acte hostile et inutile de la part du Canada envers la mère-patrie. Elle grève lourdement et injustement le commerce actuel et devrait être supprimée sans retard.

Pour favoriser encore plus la production agricole, j'accèderais immédiatement aux requêtes des cultivateurs de l'Ouest, en supprimant les droits sur les machines essentielles, agricoles et autres. Je m'occuperais également de la réforme du tarif—une réforme générale et bien conçue, tendant à développer la production et à venir en aide au consommateur.

Le contrôle des vivres et des prix.

En ce qui concerne la cherté de la vie, je prendrais des mesures rigoureuses pour faire mettre sous le contrôle gouvernemental toutes les fabriques de denrées alimentaires, pour que ces denrées pussent être vendues à des prix fixés par le gouvernement, comme l'a fait la Grande-Bretagne. Il faudrait, pour cela, s'entendre avec la direction de ces fabriques, leur laisser un intérêt raisonnable sur leur capital, et des profits nets, justes et suffisants, afin que le consommateur ordinaire puisse se procurer sa nourriture au meilleur prix possible. Si cette entente était impossible, je n'hésiterais pas à réquisitionner toutes les fabriques de denrées alimentaires.

Et ce n'est pas tout: Le gouvernement est investi de pouvoirs qu'il pourrait et qu'il devrait employer pour réduire le prix de toutes les marchandises. N'est-ce pas déjà ce qu'il a fait dans le cas du papier d'imprimerie?

En effet, au mois de février dernier, en vue de fournir aux éditeurs des journaux canadiens du papier d'imprimerie à un prix raisonnable, le Ministre des Douanes était autorisé, par décret ministériel, à fixer la quantité et le prix du papier d'imprimerie en feuilles et en rouleaux, fourni par les manufacturiers aux éditeurs canadiens.

Par ce décret, le gouvernement obligeait les fabricants de papier d'imprimerie, sans tenir compte de leur protestation, à fournir du papier aux éditeurs et aux journaux au prix qu'il jugeait raisonnable. Si le gouvernement peut ainsi régler le prix du papier, pourquoi s'en est-il tenu là? Pourquoi n'est-il pas également venu en aide aux centaines de milliers de ménagères anxieuses, en réduisant les prix de toutes les denrées qui font de la cherté toujours